

Vous souhaitez découvrir un chantier et des techniques uniques ?

Guédelon propose des séjours **de 4 à 7 jours**, ouverts à tous. Seuls les mineurs ne peuvent participer aux travaux du chantier à moins d'être âgés d'au minimum 16 ans et d'être accompagnés d'un adulte. Aucune compétence spécifique n'est requise. La bonne volonté, le désir d'apprendre et l'intérêt pour l'aventure que nous menons sont uniquement nécessaires. Toute demande de participation au chantier doit être faite **au moins 3 semaines avant** le début du séjour.

Les spécificités de Guédelon

Guédelon est un chantier permanent, vivant et évolutif sur lequel se côtoient salariés permanents, touristes, scolaires, stagiaires, journalistes, chercheurs, universitaires... Pour que règne une bonne ambiance sur le chantier, il est nécessaire, au même titre que les ouvriers de Guédelon d'observer quelques règles de vie collective soumises à votre approbation lors de l'inscription par le biais du contrat moral de Guédelon (respect, patience, sourire...). Vous devrez également porter la tenue vestimentaire d'ouvrier, à vous procurer : pantalon long de couleur neutre, surchemise à vous confectionner et chaussures de sécurité obligatoires (vous recevrez plus de détails sur la tenue vestimentaire ultérieurement).

Lors de votre participation, votre statut est celui de « **bâtitseur volontaire** ». Le chantier médiéval de Guédelon est une entreprise. Sur l'ensemble des postes où vous vous trouverez, vous serez en situation d'initiation à des techniques de construction ou de production spécifiques, issues du savoir-faire de Guédelon. Un forfait de 6 € par jour couvrant les frais de formation, de dossier et d'assurance vous est demandé lors de votre inscription (ce forfait est de 4 € pour les étudiants individuels de moins de 26 ans).

Le chantier est situé en pleine forêt, à 6 km du premier village (Saint-Sauveur) et à 30 km de la première gare (Cosne-sur-Loire). Il est **indispensable** de disposer sur place d'un **moyen de locomotion**, car il n'y a pas de transport en commun qui desserve le chantier. Afin de ne pas engager la responsabilité individuelle des "ouvriers", ces derniers ne peuvent en aucun cas assurer le transport des personnes.

Un bon état de santé général est indispensable. Si vous n'êtes jamais venu sur le chantier, une visite préalable est fortement conseillée.

Vivre un séjour à Guédelon, c'est :

- Redécouvrir le patrimoine en participant à une expérience de construction monumentale en pierre se référant à des modèles archéologiques définis ;
- Partager une aventure unique avec d'autres passionnés ;
- S'immerger dans le quotidien de la vie de chantier en communiquant avec l'équipe de Guédelon ;
- Bénéficier de l'expérience des ouvriers pour s'initier aux techniques et savoir-faire de construction du XIIIème siècle.

Une formation à des savoir-faire ancestraux

Le principe d'une première participation est de découvrir durant votre séjour les différentes facettes du chantier. Vous serez donc amené à tourner sur les postes et à travailler sur les trois filières principales du chantier : la pierre, le bois, la terre. Les postes sont affectés chaque jour par notre chef de chantier, Florian Renucci, ou son représentant selon 2 critères : les **besoins du moment** sur le chantier, les aptitudes et souhaits de chacun. Vous pourrez ainsi être initié(e) aux techniques suivantes **selon la programmation** du chantier :

Métiers de la maçonnerie traditionnelle : préparation aux gâchées de mortier, construction de murs, pose et réglage de pierres, agencement et levage des matériaux dans la cage à écurie, ramassage de pierres...

Métiers de la pierre : extraction, taille de pierre, initiation aux techniques de transport de pierres.

Production de tuiles en terre cuite : préparation de la glaise, moulage de la tuile...

Métiers du bois : production de tvaillons, d'essente, initiation à l'équarrissage.

Métier de la charpente : formation aux techniques d'établissement, taille et assemblage de pièces en chêne.

Attention : les travaux de forge, de vannerie ne sont accessibles qu'aux personnes ayant déjà une bonne connaissance pratique de ces activités.

Guédelon est agréé centre de formation, il est donc possible de nous solliciter pour des modules spécifiques (voir page 2).

*Pour vous tenir informé de l'évolution et de l'actualité du chantier, recevez la **newsletter de Guédelon** en vous inscrivant gratuitement sur notre site Internet : www.guedelon.fr.*

Les séjours s'adressent à trois catégories de participants :

- **Le participant individuel ou « bâtisseur »** : vous souhaitez participer au chantier à titre personnel durant quelques jours ; devenez alors « bâtisseur ». **La durée d'un séjour est de 4 jours minimum à une semaine maximum** (nous souhaitons pouvoir satisfaire un maximum de demandes). La participation au chantier ne peut excéder 2 séjours par saison. Un forfait de séjour de **6 € par jour** vous est demandé (4 € pour les étudiants individuels de moins de 26 ans). Les frais d'un séjour (forfait séjour, repas) devront être acquittés lors de votre réservation. Afin de préparer au mieux votre séjour, il est impératif de nous réserver ce dernier (suite à l'acceptation de votre demande) **au moins 3 semaines avant votre arrivée**. Vous devrez avoir souscrit une assurance individuelle adaptée (assurance en responsabilité civile + couverture sociale obligatoire). La pré-visite de Guédelon est fortement conseillée.
- **Le stagiaire individuel en formation** : vous faites partie d'un organisme de formation initiale ou continue en maçonnerie, charpente, taille de pierre, architecture ou génie civil ... et pourriez bénéficier d'une convention de stage établie par votre établissement. Le stage sous convention peut s'étendre sur plusieurs semaines. Il faut disposer sur place d'un moyen de locomotion et trouver son propre lieu d'hébergement. Les candidats doivent impérativement faire une pré-visite du site bien en amont du stage pour rencontrer le chef de chantier. C'est à l'issue de cette rencontre que le chef de chantier donnera son accord concernant la demande de stage **Le stagiaire individuel est dispensé du forfait journalier mais doit s'acquitter du kit pédagogique à 10 € qui lui permettra de préparer son stage**. Ce kit comprend une visite guidée et la remise d'un livret pédagogique sur Guédelon. Une attestation de stage sera remise au stagiaire à l'issue de son séjour. Les frais éventuels liés aux repas seront également demandés.
- **Le groupes de stagiaires** : vous êtes responsable (formateur, professeur, éducateur ...) d'un groupe de personnes en formation sur les métiers du bâtiment ou du patrimoine et souhaitez faire participer ce dernier aux travaux du chantier. Le groupe avec son encadrement ne peut excéder **12 personnes (encadrement compris)**. La durée du séjour est de **4 jours minimum** à une semaine maximum. Les participants doivent être âgés d'au moins 16 ans. **Le forfait de séjour est de 6 € par personne** (stagiaires et accompagnateurs) **et par jour travaillé**. Afin de préparer le séjour dans les meilleures conditions, chaque stagiaire bénéficiera d'un kit pédagogique comprenant la visite guidée du chantier et un livret pédagogique sur Guédelon (coût du kit : **10 €/pers/sejour**). L'accueil de groupes de stagiaires ne se fait pas en juillet et août.

Les horaires

En 2012, le chantier est ouvert du 31 mars au 4 novembre. Les stagiaires et bâtisseurs sont accueillis durant toute cette période. Les arrivées se font de préférence le lundi ou le jeudi. Le chantier ouvre de 10h à 18h ou 19h en fonction de la période. Les bâtisseurs travaillent de 10h à 13h puis de 14h à 18h. Le jour de votre arrivée, nous vous demandons de vous présenter à 9h45 au bureau.

Les repas

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de profiter des déjeuners servis aux ouvriers par la société de restauration avec laquelle nous travaillons. Une participation de 6.50 € par repas (prix coûtant) vous sera demandée. Vous pouvez également apporter vos déjeuners et les prendre dans le réfectoire avec l'équipe du chantier (frigorifère et micro-onde sont à votre disposition). Les autres repas (petits-déjeuners et diners) sont à votre charge et ne peuvent se prendre à Guédelon.

L'hébergement

Il n'y a pas d'hébergement possible sur le site de Guédelon. La région offre de nombreuses possibilités d'hébergement (chambres d'hôtes, campings, gîtes d'étapes, gîtes de groupe). Une liste d'adresses situées à proximité de Guédelon vous est communiquée dans le dossier d'inscription sur simple demande. Les camping-cars ne peuvent stationner sur le parking de Guédelon en dehors des horaires d'ouverture. Le camping sauvage est interdit dans la région. Les participants aux travaux ne peuvent venir accompagnés de leur chien même tenu en laisse sur le chantier. Les téléphones portables ne passent pas à Guédelon.

Comment s'inscrire pour participer ?

Pour les bâtisseurs individuels : vous devez dans un premier temps compléter et nous retourner par mail de préférence la demande de participation à télécharger sur notre site Internet « rubrique : participer aux travaux » : en **nous expliquant les raisons qui vous motivent à venir participer à l'aventure de Guédelon** et quelques renseignements pratiques qui nous permettront de mieux vous connaître. Nous reprendrons alors contact avec vous par mail dans les jours qui suivront la réception de votre demande.

Pour les stagiaires bénéficiant d'une convention de stage : vous devez dans un premier temps compléter et nous retourner par mail de préférence, la demande de stage conventionné à télécharger sur notre site Internet « rubrique : participer aux travaux » : en **nous expliquant les raisons qui vous motivent à venir réaliser votre stage à Guédelon**. Le chef de chantier prendra contact avec vous par téléphone pour un premier entretien téléphonique.

Pour les groupes : vous devez dans un premier temps compléter et nous retourner par mail la demande participation à télécharger sur notre site Internet « rubrique : participer aux travaux » et nous la retourner par mail. Cette demande est transmise à notre chef de chantier qui prend contact téléphonique avec le responsable du groupe pour un entretien.

Formation professionnelle (individuels et groupes) : vous avez des projets de formation ? Guédelon est agréé centre de formation, vous pouvez donc nous solliciter sur les métiers du bâti ancien pour des modules spécifiques, DIF, etc... Merci de nous faire parvenir votre demande spécifique et détaillée par mail sur participer@quedelon.fr.

Contact : **Virginie Lagerbe**
e-mail : participer@quedelon.fr
Tél : 03 86 45 66 69
Fax : 03 86 45 66 67

Guédelon Chantier Médiéval
D 955
89 520 Treigny (Yonne)
www.quedelon.fr